

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION

世界知识产权组织

ORGANIZACION MUNDIAL
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ

Actualité/99/65 (F)
Genève, le 25 juin 1999

OMPI - ACTUALITÉ

TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

AVEC L'ADHÉSION DE LA *RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE*,
LE NOMBRE D'ÉTATS CONTRACTANTS DU PCT PASSE À 103

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), à Genève, a le plaisir d'annoncer que la République-Unie de Tanzanie a déposé son instrument d'adhésion au PCT le 14 juin 1999 et qu'elle sera liée par ce traité à partir du 14 septembre 1999. La République-Unie de Tanzanie devient ainsi le 103^e État contractant du PCT.

— . . —

Par conséquent, la République-Unie de Tanzanie (code de pays : TZ) pourra être désignée dans toute demande internationale déposée le 14 septembre 1999 ou ultérieurement et, parce que cet État sera lié par le chapitre II du PCT, il pourra aussi être élu aux fins de l'examen préliminaire international. En outre, les personnes qui ont la nationalité tanzanienne ou qui sont domiciliées en République-Unie de Tanzanie pourront, à compter du 14 septembre 1999, déposer des demandes internationales dans le cadre du PCT.

/...

Le PCT est un système permettant aux inventeurs et aux entreprises d'obtenir, de manière avantageuse, une protection par brevet à l'échelle mondiale. Les 103 États contractants du PCT sont les suivants :

Afrique du Sud	Estonie	Liechtenstein	partir du
Albanie	États-Unis	Lituanie	14 septembre 1999)
Allemagne	d'Amérique	Luxembourg	Roumanie
Arménie	Ex-République	Madagascar	Royaume-Uni
Australie	yougoslave de	Malawi	Sainte-Lucie
Autriche	Macédoine	Mali	Sénégal
Azerbaïdjan	Fédération de	Mauritanie	Sierra Leone
Barbade	Russie	Mexique	Singapour
Bélarus	Finlande	Monaco	Slovaquie
Belgique	France	Mongolie	Slovénie
Bénin	Gabon	Niger	Soudan
Bosnie-Herzégovine	Gambie	Norvège	Sri Lanka
Brésil	Géorgie	Nouvelle-Zélande	Suède
Bulgarie	Ghana	Ouganda	Suisse
Burkina Faso	Grèce	Ouzbékistan	Swaziland
Cameroun	Grenade	Pays-Bas	Tadjikistan
Canada	Guinée	Pologne	Tchad
Chine	Guinée-Bissau	Portugal	Togo
Chypre	Hongrie	République	Trinité-et-Tobago
Congo	Inde	centrafricaine	Turkménistan
Costa Rica (à	Indonésie	République de	Turquie
partir du	Irlande	Corée	Ukraine
3 août 1999)	Islande	République de	Viet Nam
Côte d'Ivoire	Israël	Moldova	Yougoslavie
Croatie	Italie	République	Zimbabwe
Cuba	Japon	populaire	
Danemark	Kazakhstan	démocratique de	
Dominique (à	Kenya	Corée	
partir du	Kirghizistan	République	
7 août 1999)	Lesotho	tchèque	
Émirats arabes	Lettonie	République-Unie	
unis	Libéria	de Tanzanie (à	
Espagne			

Pour plus de renseignements, on est prié de s'adresser à la Section des relations avec les médias et avec le public (OMPI) :

Tél. : (+41 22) 338 92 46
 Tlcp. : (+41 22) 338 88 10
 Mél. : publicinf@wipo.int

[Fin]